

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

La certification qualité a été délivrée

Au titre des activités suivantes :

Actions de formation

Projet de l'institut de formation aux métiers de la santé du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne

2022/2027

CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE-ET-MARNE – INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE

I.F.S.I. - 80 route de Valvins – 77920 SAMOIS-SUR-SEINE

I.F.A.S. – 5 rue Victor Hugo – 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Adresse postale : I.F.S.I. - 55 boulevard du Maréchal Joffre – 77305 FONTAINEBLEAU Cedex

Tel 01.64.31.65.31 – ifsi@ch-sud77.fr

Projet de l'institut de formation aux métiers de la santé 2022/2027

Le projet de l'institut de formation aux métiers de la santé du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne a pour vocation d'affirmer la position de l'institut au sein du territoire en cohérence avec le projet d'établissement et le projet de soins du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne et les orientations stratégiques portées par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France. Il résulte des actions menées dans le cadre du précédent projet et s'intègre au Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales de la Région Ile-de-France.

► Bilan de la période 2017/2022

Formation en soins infirmiers :

Depuis septembre 2019, l'institut de formation en soins infirmiers est installé provisoirement sur la commune de Samois-sur-Seine, dans l'attente de son accueil au sein du pôle des formations paramédicales du campus de l'université Paris Est Créteil à Fontainebleau.

La capacité d'accueil autorisée par le conseil régional d'Ile-de-France a été augmentée de 44% entre 2019 et 2021 passant ainsi de 125 à 180 places en 1^{ère} année réparties sur deux rentrées : septembre (100 places) et février (80 places)

Depuis 2019, l'admission en I.F.S.I. se fait selon deux voies :

- Inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 08 mars 2018)
- Epreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue.

L'institut de formation, désigné par l'A.R.S. établissement pilote pour le groupement I.F.S.I./U.P.E.C., s'est adapté à ces évolutions qui ont permis de renforcer le partenariat avec l'université et les instituts de formation du regroupement universitaire et de développer des liens avec les services d'information et d'orientation de l'académie de Créteil.

La directrice est l'administratrice de la plateforme Parcoursup et la présidente de la commission d'examen des vœux pour l'ensemble des I.F.S.I. du groupement.

En janvier 2020, la faculté de médecine de l'U.P.E.C. est devenue faculté de santé renforçant ainsi les liens entre formations médicales et paramédicales.

La directrice de l'I.F.S.I. représente la formation en soins infirmiers au sein du conseil de gestion de cette faculté.

Depuis 2021, l'institut contribue, dans le cadre d'une expérimentation, à la mise en place d'une passerelle entre la première année de licence sciences pour la santé et la formation en soins infirmiers qui permet d'accueillir des étudiants directement en 2^{ème} année.

En 2021/2022, l'institut de formation a participé activement aux assises de l'enseignement supérieur de la ville de Fontainebleau. Ces journées ont permis de :

- Mener une réflexion sur les besoins des étudiants (hausse des effectifs envisagée entre 2019 et 2025 de 2 500 à 5 000 étudiants) en matière de logement, restauration, santé, transports et loisirs, mais également d'emplois et de stages ainsi que d'orientation et d'accompagnement
- Identifier des axes de travail afin de mieux répondre à ces besoins,
- Faire connaître la formation en soins infirmiers et le service sanitaire,
- Créer un réseau d'associations des étudiants des différentes formations présentes à Fontainebleau.

Formation des aides-soignants :

L'institut de formation est localisé sur le site de Montereau-Fault-Yonne. Depuis 2019, il bénéficie d'actions d'amélioration en matière de sécurisation des locaux et de conditions d'accueil des élèves (remplacement de la porte d'entrée principale, équipement d'une salle de travaux pratiques, rénovation d'une salle de cours).

La capacité d'accueil autorisée est actuellement de 65 places et un projet d'augmentation de 30% devrait se concrétiser en 2023 portant ainsi à 85 places la capacité totale répartie sur deux rentrées (septembre et janvier).

Un nouveau référentiel de formation est mis en place depuis septembre 2021 et vise à renforcer encore les liens entre les deux filières de formation et avec les autres I.F.A.S. du territoire.

Pour les deux filières de formation :

La crise sanitaire 2020/2021 liée à la pandémie de la CoVID-19 a considérablement impacté l'organisation et le déroulement des formations qui ont fait l'objet d'aménagements successifs en fonction de l'évolution de la situation sanitaire (limitations du nombre d'apprenants accueillis, développement de la formation à distance, participation des apprenants et des formateurs au renfort des équipes soignantes, aménagements des épreuves de validation des enseignements...). Au-delà des difficultés rencontrées, cette période a transformé en profondeur la manière d'aborder et de concevoir le dispositif de formation en favorisant les innovations pédagogiques.

Durant cette période, l'institut de formation a poursuivi son projet d'amélioration continue de la qualité ce qui lui a permis d'obtenir la certification Qualiopi en mars 2022.

► Projet 2022/2027

Il a pour objectif de maintenir et développer l'offre de formation de l'institut de formation des métiers de la santé du sud Seine-et-Marne afin de mieux répondre aux besoins de la population du territoire tant en matière de formation que de santé.

Il prend en compte, outre la réglementation, l'ensemble des évolutions et des enjeux du monde de la santé, mais également l'évolution des attentes et des aspirations des apprenants qu'il place au centre de ses préoccupations.

L'évolution d'un contexte sociétal en profonde mutation interroge le rôle et la place des professionnels de santé au niveau des modalités de soins et de l'accompagnement des personnes :

- Vieillesse de la population
- Augmentation des maladies chroniques et des poly-pathologies
- Accroissement des situations de précarité et d'exclusion
- Développement permanent de nouveaux outils numériques
- Emergence de nouveaux modes d'exercice liés notamment au développement des prises en charge en ambulatoire et de la télémédecine.
- Participation de plus en plus importante du patient à sa prise en charge qui devient ainsi un véritable partenaire, formé sur les soins et informé de ses droits,
- Baisse de la démographie médicale

Ces professionnels vont devoir acquérir les compétences liées aux prises en charge pluridisciplinaires et coordonnées dans le cadre des nouveaux modes d'exercice dans les champs de la prévention et du curatif. Ils seront amenés de plus en plus à exercer en pluri professionnalité au sein de structures ambulatoires, de réseaux de soins, de centres de santé ou de maisons de santé pluridisciplinaires.

Il est donc indispensable de les former en adaptant leurs compétences professionnelles aux nouveaux enjeux sanitaires (coordination et fonctionnement en parcours, intégration des enjeux sociaux, des technologies

numériques, réflexion sur la relation soignant-soigné, sur la santé communautaire...) et de les préparer à l'apparition de nouveaux métiers (infirmiers de coordination, infirmiers cliniciens, pratique avancée...)

Par ailleurs, la crise sanitaire 2020-21 et la fuite des professionnels de santé ont accentué les besoins en professionnels paramédicaux.

En Ile-de-France, ces facteurs se doublent d'un fort turn-over des professionnels de santé. Les jeunes commençant leur carrière dans la région la quittent en effet souvent après quelques années, en raison notamment d'un coût de la vie et du foncier élevé. Cette situation entraîne des pénuries récurrentes de recrutement, entre autres sur les métiers d'infirmier et d'aide-soignant.

Parallèlement, et bien que la formation en soins infirmiers soit devenue depuis 2019 la plus plébiscitée par les candidats sur la plateforme Parcoursup, on observe une déperdition entre les capacités d'accueil autorisées des instituts de formation et le nombre de diplômés (75 à 80 % des primo inscrits l'année N obtiennent le diplôme d'infirmier d'État 3 ans plus tard).

Différentes explications à ces déperditions d'étudiants peuvent être avancées :

- erreurs d'orientation (décalage entre les représentations et la réalité de l'exercice professionnel découvert en stage)
- difficultés pédagogiques rencontrées en cours de formation tant au niveau des acquisitions théoriques que pratiques,
- problématiques personnelles ayant un impact sur le suivi des études : ressources financières insuffisantes, problématique du logement et des transports, difficulté à gérer l'éloignement géographique et familial, formations éprouvantes sur le plan physique et psychologique...

La formation d'aides-soignants était quant à elle moins sollicitée depuis quelques années.

L'évolution du référentiel de formation et la gratuité de la sélection semblent relancer une plus grande attractivité cette année.

En 2022, les besoins en matière de formation et de fidélisation des personnels soignants restent donc une préoccupation nationale et régionale et les professions paramédicales demeurent des métiers d'avenir fortement pourvoyeurs d'emploi dans les prochaines années.

Le bien-être et la qualité de vie des étudiants en santé et des professionnels de santé demeurent également une priorité pour l'ensemble des acteurs.

L'équipe de l'institut, consciente des enjeux nationaux et régionaux, est très attentive à la qualité et la rigueur de la sélection, des enseignements dispensés et au suivi pédagogique très individualisé des étudiants et des élèves en cours de formation.

Pour 2022/2027, le projet est de poursuivre l'ouverture de l'institut de formation sur le territoire avec pour fil conducteur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre de formation.

Les axes prioritaires sont :

► Consolider le partenariat existant avec les lieux d'exercice professionnel et développer de nouveaux réseaux afin de former des professionnels de santé compétents et adaptés aux besoins de santé de la population et de recrutement des structures sanitaires et médicosociales

- Renforcer les liens entre l'institut de formation et les lieux de stage en s'inscrivant dans la politique de stage propre à chaque établissement et en accompagnant les professionnels de santé dans sa mise en œuvre (promotion de la fonction tutorale, développement des parcours de stage, mise à jour des livrets d'accueil des stagiaires, collaboration professionnels de santé/formateurs référents de stage au niveau de l'accompagnement des stagiaires, information régulière des professionnels de santé sur les évolutions des formations et des métiers...) afin d'optimiser l'accompagnement des stagiaires dans leurs apprentissages et leur professionnalisation et de favoriser leur recrutement à l'obtention du diplôme d'État.
- Ouvrir de nouveaux terrains de stage au niveau du territoire afin d'enrichir l'offre de stage proposée aux apprenants et de tenir compte de l'augmentation des effectifs en formation.

- Développer le réseau des anciens étudiants et élèves de l'institut en vue de renforcer la participation des professionnels de santé à la sélection des apprenants, à leur formation et aux évaluations réalisées à l'institut.

► Renforcer le partenariat avec les autres instituts de formation du territoire et avec l'université et développer la collaboration interprofessionnelle en vue de créer une culture et une identité commune chez les professionnels de santé

- Contribuer à la mise en place de « passerelles » entre les professions de santé en s'inscrivant dans les expérimentations en cours et à venir (exemple : passerelle L.A.S./I.F.S.I.) et en participant activement à leur mise en œuvre.
- Renforcer le travail en interdisciplinarité des professionnels de santé dès la formation en organisant des actions de formation commune ce qui devrait être facilité par l'installation de l'I.F.S.I. au sein du campus universitaire de Fontainebleau.
- Favoriser les échanges entre les différentes formations du territoire : organisation et/ou participation à des actions de santé publique et promotion du service sanitaire des étudiants en santé, organisation et participation à des journées portes ouvertes et des forums de l'emploi et des métiers

► Promouvoir un projet de formation innovant pour mieux répondre aux besoins des apprenants et maintenir l'attractivité de l'institut de formation

Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique met en œuvre une pédagogie diversifiée et interactive centrée sur les processus d'apprentissage et la responsabilisation des apprenants afin de les accompagner vers la réussite.

Pour développer le raisonnement clinique et la pratique réflexive des apprenants, et faciliter l'acquisition et l'intégration des connaissances de façon ludique et motivante, les formateurs se sont engagés dans l'innovation des méthodes pédagogiques telles l'apprentissage par le jeu, le e-learning ou la simulation en santé.

Le développement de l'hybridation de la formation, débutée dès 2009 dans le cadre du partenariat avec l'université sous la forme de podcasts mis à disposition des étudiants, a été renforcé lors de la crise sanitaire afin de garantir une continuité pédagogique avec l'enseignement via la visio-conférence et la pédagogie inversée.

- Permettre une plus grande accessibilité des enseignements et une meilleure adéquation aux besoins et/ou contraintes des apprenants en proposant des dispositifs de formation hybride laissant une place importante à l'innovation pédagogique.
- Enrichir la formation des futurs professionnels de santé grâce aux interventions de patients experts et de paramédicaux impliqués dans des projets de recherche dans le domaine de la santé et du soin.
- Favoriser la mobilité des apprenants et leur ouverture sur le monde en leur proposant de s'inscrire dans un programme Erasmus.
- Contribuer à une meilleure connaissance des formations et professions paramédicales et améliorer l'orientation des jeunes du territoire en développant un partenariat avec les conseillers d'orientation et les établissements scolaires.

► Proposer des actions de formation continue répondant aux besoins de l'établissement de santé et du territoire.

- Maintenir les actions de formation existantes : formation au tutorat et formation d'assistant de soins en gérontologie.
- Permettre l'évolution des compétences des infirmiers et des aides-soignants en déployant un programme de formation sur mesure à partir des demandes des employeurs et en renforçant la collaboration avec les services des ressources humaines.
- Favoriser l'accès à la formation pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue en proposant une préparation aux épreuves de sélection.

► **Promouvoir le bien-être et la santé des étudiants et valoriser la démocratie étudiante**

La qualité de vie des étudiants en santé est une préoccupation permanente de l'équipe pédagogique car elle apparaît contributive à la transformation du système de santé.

- Développer des actions de promotion de la santé et de la prévention centrées sur les apprenants.
- Faciliter l'accès à la médecine préventive, au logement, aux aides sociales, aux activités sportives et culturelles etc... en lien avec différents partenaires dont l'université, le centre hospitalier, la ville de Fontainebleau.
- Renforcer l'accompagnement pédagogique individualisé afin de limiter le décrochage des apprenants.
- Améliorer la mise en place d'aménagements de formation en identifiant une cellule dédiée à l'étude des demandes individuelles et la désignation d'un « référent handicap » au sein de l'équipe.
- Proposer des ateliers visant le développement personnel et le bien-être de l'apprenant.

Dans le cadre de la démocratie étudiante, les apprenants sont sollicités pour participer à la gouvernance et aux projets de l'institut de formation.

L'institut souhaite encourager et renforcer cette contribution en associant les apprenants à l'organisation de différentes manifestations à l'institut (journées portes ouvertes, forums...) mais également au niveau du centre hospitalier et à l'extérieur et en les impliquant davantage dans la démarche qualité/gestion des risques de l'institut.